

**Troisième session du Comité de Pilotage de la deuxième phase du
Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI 2)**

HILTON HÔTEL

Yaoundé, 6 octobre 2021

MOT D'OUVERTURE

Monsieur le Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances

YAOUBA Abdoulaye

Madame la Représentante de l'Agence Française de Développement,

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Finances,

Messieurs les Directeurs Généraux,

Madame la Coordinatrice du STADE C2D,

Mesdames et Messieurs les membres statutaires du Comité,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que j'ai l'honneur de présider ce jour, en lieu et place de Monsieur le Ministre des Finances empêché, la quatrième session du Comité de pilotage de la deuxième phase du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI 2).

Je voudrais en cette circonstance singulière vous adresser à tous une chaleureuse et cordiale bienvenue dans cette salle du Hilton Hôtel de Yaoundé, et vous dire très sincèrement merci pour avoir répondu présent à notre invitation, malgré les contraintes multiformes qui pèsent sur vos agendas respectifs dans un contexte de finalisation du projet de loi de finances. Cela témoigne, s'il en était encore besoin de l'importance que vous accordez à notre Comité.

André

Qu'il me soit permis d'apprécier spécifiquement la présence Madame la Représentante de l'Agence Française de Développement, qui après deux sessions manquées, a tenu à assister à nos travaux de ce jour malgré les risques sanitaires toujours présents.

Mesdames et Messieurs,

La deuxième phase du Projet d'Appui à la Gouvernance financière, nous tenons à le rappeler, résulte de la convention d'affectation signée entre la République du Cameroun et la République Française le 29 mai 2019, à l'effet d'accompagner les activités de réformes des finances publiques tendant à l'amélioration de la gestion prévisionnelle de la dépense et de l'information budgétaire et comptable de l'Etat. Son objectif est entre autres, d'accompagner la mise en place des conditions d'une augmentation des liquidités disponibles au sein du compte unique du Trésor par une amélioration de son fonctionnement, et la mise en place d'une comptabilité fondée sur les droits constatés et intégrant une situation patrimoniale. A cet effet, le PAGFI II est ^{composé} ~~composé~~ de deux composantes majeures, à savoir la gestion prévisionnelle de la dépense d'une part et l'information budgétaire et comptable d'autre part.

Depuis deux ans, de nombreux travaux sont conduits dans le cadre de ce projet pour nous permettre d'atteindre les objectifs sus-rappelés. Je ne m'attarderai pas sur les détails, les documents de travail mis à votre disposition et les exposés qui vont suivre y ^{reviendront} ~~reviendront~~ certainement.

Mais qu'à cela ne tienne - je ne peux pas me permettre de dire tout de suite
~~Je dirais quand même~~ un mot sur l'étape décisive à franchir très prochainement par le Cameroun dans le cadre des travaux menés dans la composante 2 de notre projet. En effet, comme vous le savez tous, dans moins de trois mois, c'est-à-dire à compter du 1^{er} janvier 2022 notre pays doit connaître une grande évolution dans la gestion de ses finances publiques avec la bascule à la comptabilité patrimoniale en droit constatés. Cette réforme majeure, introduite par le régime financier de l'Etat de 2007 et confortée par celui de 2018, vise à améliorer l'information fournie aux

acteurs publics et aux citoyens, en renforçant les exigences de transparence des comptes publics et de responsabilisation des gestionnaires. En somme, elle doit donner lieu à la production d'une information plus nombreuse et plus exacte sur la solvabilité de l'Etat, ses biens patrimoniaux et les coûts des services publics, ce qui permettra aux décideurs publics d'étayer leurs décisions sur des bases informationnelles fiables et exhaustives, garantissant un contrôle efficace de leurs choix.

Cependant, il est apparu au cours des derniers mois, des inquiétudes quant au respect du calendrier de bascule, du fait de retards enregistrés dans la mise en œuvre de certains chantiers, notamment informatiques. Des propositions de redéfinition du calendrier avaient d'ailleurs été émises. Toutefois, le Comité de pilotage du PAGFI II, réuni en sa troisième session le 1^{er} avril 2021, tout en prenant en compte ces réserves, avait estimé qu'il était trop tôt pour prendre une décision sur le sujet au risque de démotiver les équipes. Rendez-vous avait alors été pris pour la fin du mois de septembre 2021, période plus proche de la date butoir et pendant laquelle auraient été réunis des éléments d'information plus précis quant à la possibilité de la bascule ou non.

La présente session du Comité intervient dans ce cadre et est tout à fait spéciale. Elle a un objectif principal, celui de faire le point des avancées enregistrées jusqu'ici dans les travaux de préparation à la bascule et préciser les efforts qui restent à faire pour assurer la réussite de cette expérience qui sera menée pour la première fois dans notre sous-région et cristallisera par conséquent l'attention des autres pays qui souhaiteraient s'en inspirer.

Je vous exhorte donc tous à l'examen minutieux des points inscrits à l'ordre du jour et déclare ouverts les travaux de la quatrième session du Comité de Pilotage du PAGFI 2.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.